



VB/CP

Condom, le 19 mai 2016

Madame, Monsieur,

Je vous serai reconnaissant de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale du Syndicat Intercommunal de Collecte des Ordures Ménagères du secteur de Condom qui aura lieu le :

LUNDI 30 MAI 2016
à 21 H
Salle des fêtes de MOUCHAN

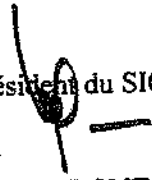
ORDRE DU JOUR :

- Approbation PV du 11/02/2016
- Rapport activités 2015
- Subvention Amicale du personnel
- Contrats aidés
- Convention d'adhésion au traitement des dossiers de demande d'allocations de chômage et leurs suivis (C.D.G. 32).
- Compte de gestion 2015
- Compte Administratif 2015
- Affectation résultats 2015
- Budget Supplémentaire 2016
- Emprunt 2016
- Cessions : camion-laveuse et remorque
- Achat Compactrice
- Maintien du 2^{ème} Vice-président dans ses fonctions
- Questions diverses

Le Comité Syndical ne se réunissant pas à son siège, si vous souhaitez aborder une question, merci de vous mettre en rapport avec le directeur qui amènera le dossier correspondant.

En cas d'empêchement, je vous demanderai de bien vouloir avertir votre délégué suppléant.

Vous remerciant de votre présence, je vous prie d'agréer, Madame. Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du SICTOM,

Didier DUPRONT.
DU SECTEUR DE CONDOM



N°2016- *df*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SICTOM DU SECTEUR DE CONDOM**

-:-:-:-

SEANCE ORDINAIRE DU 30 MAI 2016

-:-:-:-

L'an deux mille SEIZE, le trente mai deux mille seize à 21 H, les membres du comité syndical du Sictom, dûment convoqués le 19 mai 2016, se sont réunis salle des fêtes de Mouchan, sous la présidence de Monsieur Didier DUPRONT .

**Etaient présents : M.GAY.MmeMAZA .MM ROSIERS. ANTONIOLLI.
MmeAUGER. M. BENAC.Mme CARPER.M.DUPRONT.MmeGARZELLI. MM
LAGORS.LENTIN.SALOMEZ.TOURNE.SACRE.BETUING .BOISON.
PHILIP.CARDONA.TIMOTHEE.DUBRAC.DUMOULIE.DUTOUR.GAUBE.
LAMARQUE.LASSIS.PINSON.PETTITJEAN.REMY.TURRO.TOUHE-RUMEAU.
VAN ZUMMEREN.HERNANDEZ.CAUSERO.DESABATA.LARREY.TOSIN.
GAINARD.GIRONDEAU.LABORDERE.CAVALIERE.ESCAICHESPIE.
LAVIGNE ;**

Procurations : M. LUSSAGNET à M. TOURNE ; M. FERNANDEZ à M. DUTOUR

Absents excusés : Mmes ORTHOLAN et VIVIER

OBJET : MODIFICATION ORDRE DU JOUR.

Après sollicitation de Mr CARDONA 2^{ème} Vice Président qui souhaite que le vote sur le maintien ou non de ses fonctions de 2^{ème} Vice Président débute les sujets de l'assemblée générale. Ce sujet étant initialement prévu sur l'ordre du jour en dernier.

LE COMITE SYNDICAL,

Après en avoir délibéré,

ACCEPTTE, à l'unanimité de débiter l'assemblée générale par le vote du maintien ou non du poste de Mr CARDONA en tant que 2^{ème} Vice Président au Sictom.

Pour extrait conforme,
Condom, le 1^{er} juin 2016
Le Président,
Didier DUPRONT .

Reçu à la Sous-Préfecture
de Condom

le ; 2 JUN 2016





N°2016-05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SICTOM DU SECTEUR DE CONDOM

SEANCE ORDINAIRE DU 30 MAI 2016

L'an deux mille SEIZE, le trente mai deux mille seize à 21 H, les membres du comité syndical du Sictom, dûment convoqués le 19 mai 2016, se sont réunis salle des fêtes de Mouchan, sous la présidence de Monsieur Didier DUPRONT .

Etaient présents : M.GAY.MmeMAZA.MM ROSIERS. ANTONIOLLI.
MmeAUGER. M. BENAC.Mme CARPER.M.DUPRONT.MmeGARZELLI . MM
LAGORS.LENTIN.SALOMEZ.TOURNE.SACRE.BETUING .BOISON.
PHILIP.CARDONA.TIMOTHEE.DUBRAC.DUMOULIE.DUTOUR.GAUBE.
LAMARQUE.LASSIS.PINSON.PETITJEAN.REMY.TURRO.TOUHE-RUMEAU.
VAN ZUMMEREN.HERNANDEZ.CAUSERO.DESABATA.LARREY.TOSIN.
GAINARD.GIRONDEAU.LABORDERE.CAVALIERE.ESCAICH.ESPIE.
LAVIGNE ;

Procurations : M. LUSSAGNET à M. TOURNE ; M. FERNANDEZ à M. DUTOUR

Absents excusés : Mmes ORTHOLAN et VIVIER

OBJET : MAINTIEN DU 2^{ème} VICE PRESIDENT DANS SES FONCTIONS .

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du Président en date du 12.02.2016 portant retrait de délégation.

Suite au retrait de la délégation consentie à Monsieur Alexandre CARDONA, 2^{ème} Vice Président dans le domaine des finances (arrêté du 10/07/2014).

Monsieur le Président informe le comité syndical des dispositions de l'article L.5211-2 du CGCT applicables aux EPCI qui renvoie à l'article L.2122-18 du même code et précisant « lorsque le maire a retiré les délégations qu'il avait données à un adjoint, le conseil municipal doit se prononcer sur le maintien de celui-ci dans ses fonctions ».

Monsieur le Président propose de se prononcer sur le maintien ou non de Mr Alexandre CARDONA dans ses fonctions de 2^{ème} Vice Président.

Conformément à l'article L 2122-7 du CGCT, le vote s'effectue au scrutin secret.

Scrutateurs : Monsieur Alexandre CARDONA
Monsieur Jean-Pierre TOURNE

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	45
A déduire : bulletins blancs ou nuls	2
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	43
Majorité absolue	22

CONTRE	21
OUI	22

Le Comité syndical MAINTIENT Monsieur Alexandre CARDONA dans ses fonctions de 2^{ème} Vice Président

Pour extrait conforme,
Condom, 31 mai 2016,
Le Président
Du Sictom du Secteur de Condom

Didier DUPRONT.

Reçu à la Sous-Préfecture
de Condom

le 2 JUIN 2016



DU SECTEUR DE CONDOM



N°2016- *ob*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SICTOM DU SECTEUR DE CONDOM**

-:- :- :- :-

SEANCE ORDINAIRE DU 30 MAI 2016

-:- :- :- :-

L'an deux mille SEIZE, le trente mai deux mille seize à 21 H, les membres du comité syndical du Sictom, dûment convoqués le 19 mai 2016, se sont réunis salle des fêtes de Mouchan, sous la présidence de Monsieur Didier DUPRONT .

Etaient présents : M.GAY.MmeMAZA.MM ROSIERS. ANTONIOLLI.
MmeAUGER. M. BENAC.Mme CARPER.M.DUPRONT.MmeGARZELLI. MM
LAGORS.LENTIN.SALOMEZ.TOURNE.SACRE.BETUING .BOISON.
PHILIP.CARDONA.TIMOTHEE.DUBRAC.DUMOULIE.DUTOUR.GAUBE.
LAMARQUE.LASSIS.PINSON.PETITJEAN.REMY.TURRO.TOUHE-RUMEAU.
VAN ZUMMEREN.HERNANDEZ.CAUSERO.DESABATA.LARREY.TOSIN.
GAINARD.GIRONDEAU.LABORDERE.CAVALIÈRE.ESCAICH.ESPIE.
LAVIGNE ;

Procurations : M. LUSSAGNET à M. TOURNE ; M. FERNANDEZ à M. DUTOUR

Absents excusés : Mmes ORTHOLAN et VIVIER

**OBJET : RAPPORT ANNUEL SUR LA QUALITE ET LE PRIX DU SERVICE
D'ELIMINATION DES DECHETS 2015.**

Monsieur le Président rappelle aux membres délégués siégeant au Sictom que la loi 95-101 du 2 février et le décret d'application 95 635 du 6 mai 1995 prévoient que l'assemblée délibérante approuve le rapport annuel sur la qualité et le prix du service public de collecte et d'élimination des déchets pour l'année 2015, au plus tard dans les six mois suivant la clôture de l'exercice.

Ce dernier, joint en annexe comprend :

- l'organisation générale du service
- le parc roulant du Sictom (état-maintenance-consommation)
- les états récapitulatifs de la collecte et le traitement des ordures ménagères (OM), les emballages propres et secs (EPS)
- la qualité du tri
- la collecte du verre
- le fonctionnement de nos déchetteries
- l'évolution des tonnages collectés
- la redevance spéciale
- le bilan

Monsieur le Président invite les membres délégués présents du comité syndical à prendre acte de sa communication.

LE COMITE SYNDICAL, après en avoir délibéré,
ACCEPTÉ à l'unanimité

Le rapport d'activité ci-joint concernant la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets pour 2015.

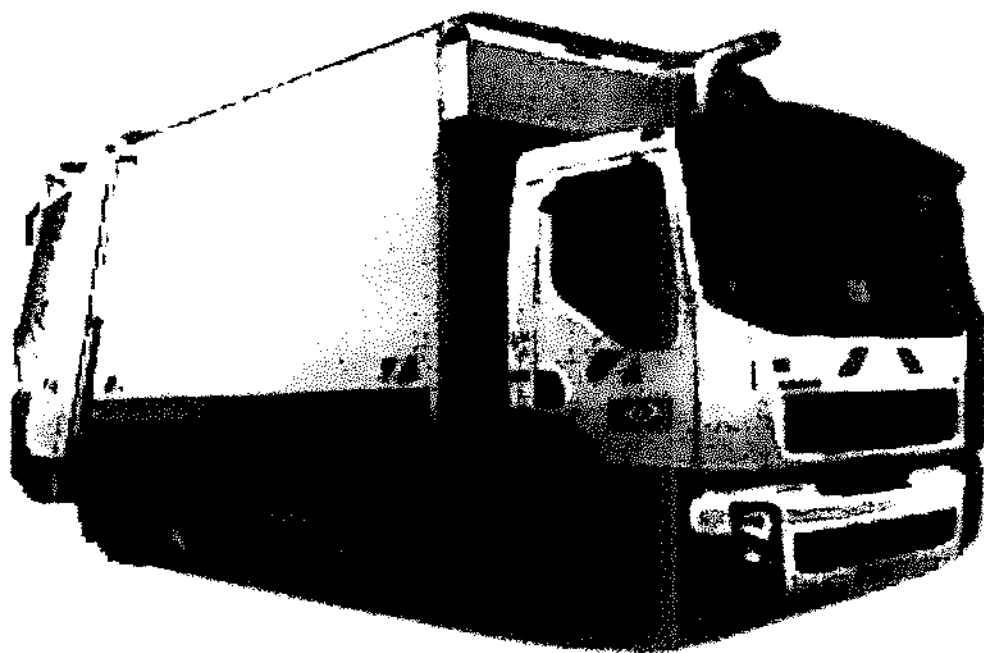
Pour extrait conforme,
Condom, le 31 mai 2016

Le Président,
Didier DUPRONT.

reçu à la Sous-Préfecture
de Condom
le 2 JUIN 2016

RAPPORT D'ACTIVITE

SICTOM DU SECTEUR DE CONDOM ANNEE 2015



reçu à la Sous-Préfecture
de Condom

- 2 JUIN 2016

Rapport présenté par Mr Didier DUPRONT

Président du SICTOM du secteur de CONDOM



Rapport rédigé le 9 mai 2016, à la disposition du public de l'EPCI et dans les collectivités
adhérentes, conformément à la loi n° 95-101 du 2 février 1995 et au décret d'application
n°2000-404 du 11 mai 2000

Siege : Impasse des pyrénées, 32100 CONDOM - Tél : 05.62.68.22.70 Fax : 05.62.68.62.44

sictom.condom@orange.fr

ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC
ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS
COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET SELECTIVES

Organisation générale

La composition du SICTOM du secteur de Condom :

55 communes, quatre communautés de communes, dont trois qui ont la compétence « ordures ménagères » :

- LA TENAREZE (26 communes) 15603 habitants,
- GRAND ARMAGNAC (10 communes) 4693 habitants,
- D'ARTAGNAN EN FEZENSAC (3 communes) 1278 habitants.

27591 habitants desservis au 01 janvier 2016.

26767 habitants desservis au 01 janvier 2015.

27729 habitants desservis au 01 janvier 2014.

27827 habitants desservis au 01 janvier 2013.

Les ressources principales du SICTOM émanent de la TEOM et de la RS.

Les principales missions du SICTOM

La collecte sur 55 communes des ordures ménagères (OM) et des emballages propres et secs (EPS) pour les particuliers et les professionnels produisant des déchets assimilables aux ordures ménagères, produit en quantité.

La gestion et maintenance des conteneurs en propriété Sictom.

Le lavage des cuves enterrées ou semi enterrés et des colonnes.

La gestion des quatre déchetteries.

La collecte du verre ménager et le transport vers notre prestataire sur Montréal pour son acheminement vers Albi.

L'information auprès des usagers.

Le suivi du compostage individuel.

La mise en place et le suivi de la redevance spéciale pour les professionnels.

Information/formation sur l'amélioration du tri sélectif et l'opération compostage individuel.

La veille et la recherche d'optimisation de la collecte et du traitement.

Traitement des déchets.

C'est une compétence déléguée au Syndicat Mixte de traitement des déchets du Gers (TRIGONE).

- Les moyens de Trigone :

- 6 centres de transfert (collecte des ordures ménagères et assimilés et collecte du tri sélectif)
- 1 centre de tri à Auch
- 1 service de transport constitué d'agents et de camions avec remorque pour le transit des déchets des plates formes de transfert vers les zones de traitement (gestions des bennes appartenant aujourd'hui à trigone).
- 3 plates formes de broyage des déchets verts
- 1 installation de stockage des déchets inertes
- 3 installations de stockage des déchets non dangereux.

Trigone est financé par les SICTOM ; Pour l'année 2015, le Sictom de Condom a versé la somme de 976 831.45€ soit 34.96% des dépenses réelles de fonctionnement contre 33.23% en 2014.

LES MOYENS DU SICTOM

Les ressources du SICTOM :

- La TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

Cette taxe est appliquée sur la base du foncier bâti à usage particulier ou professionnel hors les propriétés publiques affectées à un service public et les bâtiments affectés à une activité agricole ou public et réglée par les propriétaires. Ce taux est voté chaque année par les élus du Sictom.

Le taux d'imposition pour le calcul de la TEOM est de :

2014 : 11.55%

2015 : 11.55%

Elle représente en 2015 la somme de 2 500 653.20€ contre 2 459 191.47€ en 2014 (soit une augmentation de 1.68% et 41 461.83€) et représente 85.95% des recettes réelles de fonctionnement contre 86.54% à l'exercice précédent et 85.28% en 2013.

• La redevance spéciale

La collecte des ordures ménagères et des emballages propres et secs comprend aussi le ramassage des professionnels (entreprises-commerces-officines-restaurants-campings-collectivités). La loi du 13 juillet 1992 a instauré l'obligation pour les communes et leurs groupements (SICTOM) de créer une redevance spéciale destinée à financer la collecte et le traitement des déchets assimilables aux ordures ménagères, produit en quantité.

Le professionnel reste libre d'utiliser ou non les services du Sictom. Il peut avoir recours à une collecte par un organisme privé. Sur justificatif (contrat et facture), il est exonéré de la redevance spéciale.

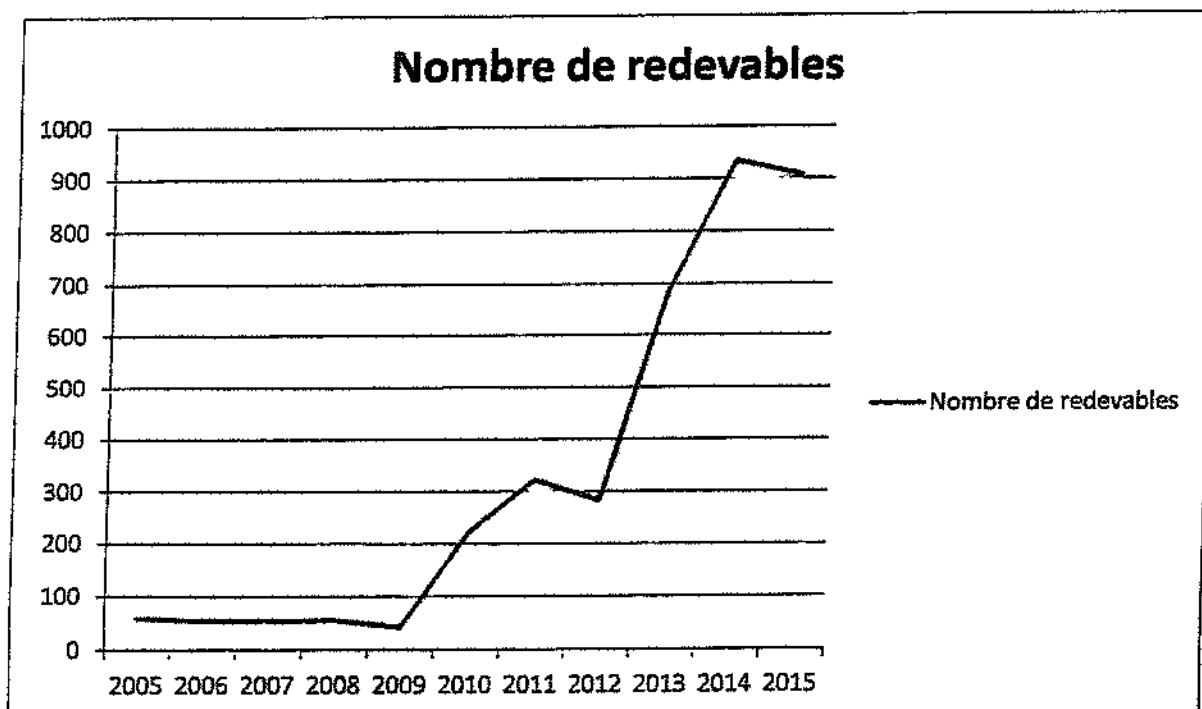
Par délibération du 02 octobre 2003, le comité syndical a voté la mise en place de la redevance spéciale au 01 janvier 2004.

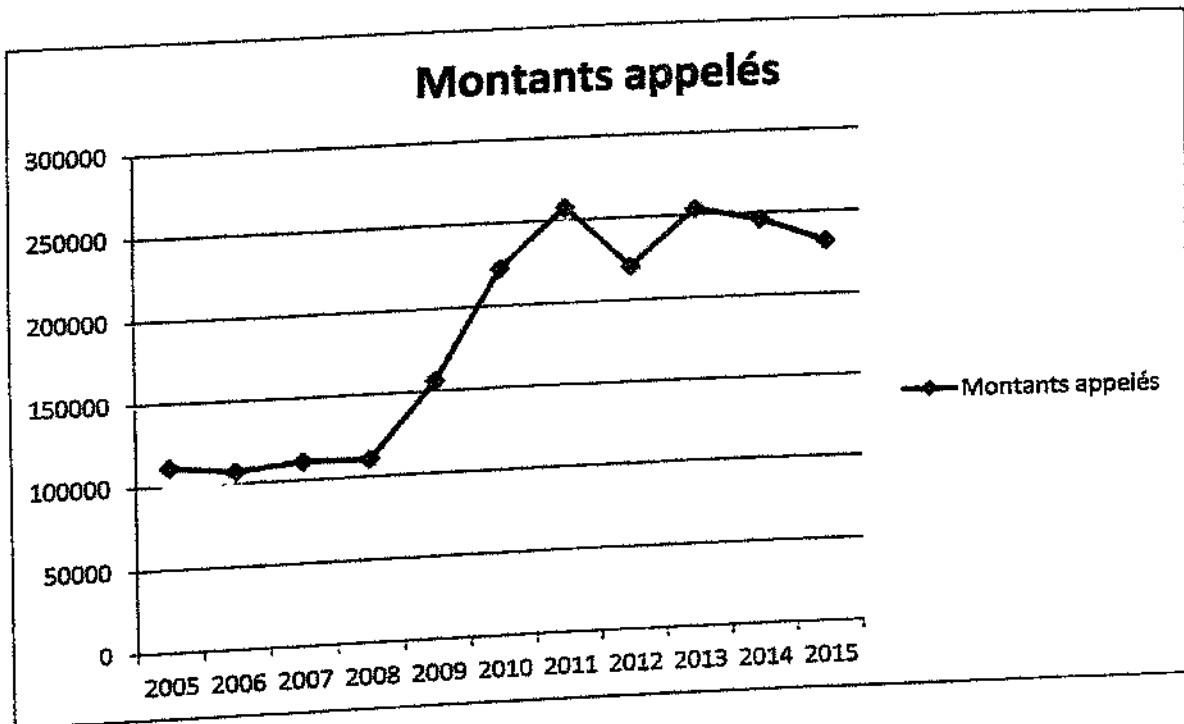
Depuis 2013, le recours aux services du sictom peut se faire suivant deux options :

- au forfait de 70€ sans conteneurs, avec l'accès aux points collectifs,
- avec convention pour ceux qui souhaitent des conteneurs (le volume est de minimum 240L pour les communes qui sont en collectifs) et suivant 2 tarifs différents : 1ere collecte (OM et EPS), 0,55€ x par le volume total des bacs et au 2^{ème} passage (OM), 0,275€ x vol des bacs OM.

Conformément à ce qui avait été décidé lors du Comité Syndical du 10/12/2014, il a été constitué en 2015 une commission de réforme de la redevance spéciale qui s'est réunie 3 fois dont une en présence des représentants des professionnels.

Le 9/10/2015, le Comité Syndical a validé les travaux de la commission et a décidé la mise en place d'un abattement correspondant à un bac de 240L, soit 132€ applicable au 1^{er} janvier 2016. La plupart des forfaits (70€) ne seront plus appelés, soit 85%.





La redevance représente en 2015 la somme de 231 630.90€ correspondant à 7.96% des recettes réelles de fonctionnement . Diminution de 5.71% par rapport à l'exercice précédent.

En 2014, elle était de 245 670.30€ (8.65% des recettes réelles de fonctionnement) .

- **Les autres ressources**

Pour 2015, les autres ressources, à savoir les atténuations de charges (remboursements maladies, contrats aidés...), les dotations, subventions et participations ainsi que les produits exceptionnels représentent 6.07% des recettes réelles de fonctionnement.

Les moyens en personnel du Sictom

Le sictom compte au 31.12.2015 :

- 29 agents titulaires à temps complet et 1 agent titulaire à temps incomplet (agent d'entretien des locaux).
- Trois contrats CAE/CUI dont un s'est terminé au 17/03/2015. L'agent ayant terminé ce contrat a été embauché en CDD jusqu'au 31/10/2015 et nommé stagiaire au 1/11/2015.
- Deux contrats « emploi d'avenir » dont un s'est achevé le 30/06/2015 suite à la démission de l'agent qui a signé un CDI. Ce même contrat a été repris le 13/07/2015 par un agent auparavant en CDD au Sictom.

Ces cinq contrats avaient bénéficié de 12 jours de formation durant l'année 2015.

Au 31/01/2015, il a été décidé de mettre un terme au recours de l'agence intérim. Entre le 1/02/2015 et le 31/12/2015, 7 agents en CDD, gérés par le Sictom ont été embauchés pour un total de remplacements de 2850 heures.

Le Sictom a également arrêté au 31/12/2015 la participation à la fédération des APAJH (personnel handicapé) pour un agent de déchetterie. Cet agent a été nommé stagiaire au 1/01/2016.

L'absentéisme des agents en 2015 se décompose ainsi :

- 207 jours pour maladie ordinaire (80 en 2014)
- 1 an de longue maladie pour un agent comme en 2014
- 1 an de maladie longue durée pour un agent comme en 2014
- 88 jours d'accident de travail (119 en 2014)
- 34 jours de formation (8.5 en 2014)
- 21 jours, comme en 2014 d'absences syndicales
- 7 jours de stages « pompiers » (5 en 2014)
- 4 jours « enfant malade » (3 en 2014)

Congés légaux :

- 598 jours de congés (664 en 2014)
- 47 jours de récupérations (21.5 en 2014)
- 66 jours de « ponts » (86 en 2014)
- 21 jours « d'hiver » (27 en 2014)

Les charges de personnel s'élèvent à 1 211 585.12€ et représentent + 43.36% des dépenses réelles de fonctionnement.

Le parc roulant

Au 31/12/2015 le parc roulant affecté aux missions du SICTOM est le suivant :

	Kms parcourus en 2014	Kms parcourus en 2015	observations
N°1 BOM	16496	20240	Vendu le 24/12/15
N°2 BOM	43509	37211	
N°3 BOM	42149	28447	
N°4 BOM	22131	21726	
N°6 BOM	11150	3479	
IVECO grue plateau	8848	13741	
RENAULT grue	30973	39080	
MERCEDES grue	37518	39963	
KERAX grue	31040	34544	
LAVEUSE	1542	4	
KANGOO	12667	14539	
MASTER	10808	13862	
N°7 BOM	87		Vendu le 25/02/14
N°8 BOM	39		Vendu le 19/01/14
TOTAL	268 957	266 836	

En 2015, 266836 kms parcourus contre 268957 kms en 2014.

La consommation de gasoil est de 125 424 litres en 2015 (135 000 litres en 2014) et représente 139 502.08 euros (188 187.48 euros en 2014).

Les grosses réparations pour nos camions réalisés à Campagne d'Armagnac (garage DUCOS), Saint-Jean-Poutge (garage CASSAGNABERE), et Auch (garage DARTUS).

Les petites réparations et l'entretien sont réalisés en interne avec un poste affecté à ces tâches.

Les réparations et l'entretien représente la somme de 146 857.31 euros en 2015 contre 177 346.33 euros en 2014.

L'investissement 2015

En 2015, les dépenses d'investissement, hors remboursement du capital des emprunts s'élèvent à 341 327.80€.

Elles se décomposent comme suit :

- Matériel benne preneuse 1 951.20€
- Matériels informatiques 9 640.40€
- Matériels colonnes aériennes 101 484.00€
- Matériels transport : livrés mais non facturés
- BOM (162 876.12€)
- Camion grue (240 977.06€)

Soit un taux de réalisation de 43.40% du fait de la non facturation de l'achat des véhicules.

Les activités du Sictom

Collecte Ordures Ménagères et Emballages Propres et Secs

A partir de l'année 2010, le choix du ramassage porte à porte avec container individuel 1 fois par semaine a été abandonné pour le ramassage en porte à porte 2 fois par semaine pour les ordures ménagères et le maintien d'un ramassage en porte à porte 1 fois par semaine pour les emballages propres et secs.

Par la suite, le principe d'une collecte avec des points collectifs de collecte sur des sites a été adopté avec, soit des semi-enterrés, soit des enterrés soit des colonnes aériennes.

Au 1/01/2016, 90% des communes ont effectivement opté pour une collecte sur points collectifs.

La mise en place des colonnes semi-enterrées, enterrées et aériennes au 31/12/2015

- 50 communes sur 55 sont aujourd'hui équipées, en partie ou en totalité, de colonnes semi-enterrées, enterrées ou aériennes
- 386 colonnes semi-enterrées (OM/EPS/VERRE) soit 125 sites
- 7 colonnes enterrées (OM/EPS/VERRE) soit 3 sites
- 307 colonnes aériennes (OM/EPS/VERRE) soit 120 sites

La collecte sur sites collectifs (enterrés, semi-enterrés ou colonnes aériennes) représente au 31.12.2015 : 61% du tonnage collecté, pour une moyenne annuelle de 57%.



Déchetteries

Quatre déchetteries desservent l'implantation géographique du SICTOM.

CONDOM/VIC-FEZENSAC/VALENCE SUR BAISE/MONTREAL DU GERS.

Sur l'ensemble des déchetteries, il y a 34 bennes qui appartiennent à TRIGONE. L'ensemble des déchets est traité par le Syndicat Mixte Départemental TRIGONE.

Le transfert vers l'enfouissement, les unités de recyclage ainsi que les filières de traitement et valorisation sont commandités par TRIGONE.

Depuis le 01/07/2015, les horaires des déchetteries de Valence sur Baise et Montréal du Gers ont évolué. Dorénavant elles sont ouvertes journée entière (sauf le mercredi) et le samedi matin.

La refonte du système de collecte (ramassage en grue), a permis de libérer un agent de collecte qui a été transféré sur le poste de gardien à la déchetterie de Montréal du Gers.

ci-après le tableau des horaires des quatre déchetteries ainsi que les tableaux relatifs à la collecte et aux déchetteries.

DÉCHETTERIE de CONDOM		DÉCHETTERIE de VIC-FEZENSAC	
Route D'Auch Impasse des Pyrénées		Route de Mouchan	
05 62 68 79 22		05 62 06 51 98	
HORAIRE d'OUVERTURES (Fermée les jours fériés)		HORAIRE d'OUVERTURES (Fermée les jours fériés)	
LUNDI	08h00 - 18h00	LUNDI	08h00 - 18h00
MARDI	08h00 - 18h00	MARDI	08h00 - 18h00
MERCREDI	Fermée	MERCREDI	08h00 - 18h00
JEUDI	08h00 - 18h00	JEUDI	08h00 - 18h00
VENSDI	08h00 - 18h00	VENSDI	08h00 - 18h00
SAMEDI	08h00 - 18h00	SAMEDI	08h00 - 18h00

DÉCHETTERIE de MONTREAL DU GERS		DÉCHETTERIE de VALENCE SUR BAISE	
Route de Castelnau d'Auzan		Route d'Auch	
05 62 63 25 83		05 62 66 22 36	
HORAIRE d'OUVERTURES (fermée les jours fériés)		HORAIRE d'OUVERTURES (fermée les jours fériés)	
LUNDI	08h00 - 18h00	LUNDI	08h00 - 18h00
MARDI	08h00 - 18h00	MARDI	08h00 - 18h00
MERCREDI	Fermée	MERCREDI	08h00 - 18h00
JEUDI	08h00 - 18h00	JEUDI	08h00 - 18h00
VENSDI	08h00 - 18h00	VENSDI	08h00 - 18h00
SAMEDI	08h00 - 18h00	SAMEDI	08h00 - 18h00

Collecte du verre

179 colonnes (Récup'verre) sont réparties sur l'ensemble des 55 communes. Les colonnes à verre sont collectées en régie et stockées en zone tampon sur Montréal du Gers. Un prestataire de service, l'entreprise GTG, est chargé de convoier les tonnages vers le lieu de traitement : SAS BRIANE environnement à St Juéry (81160).

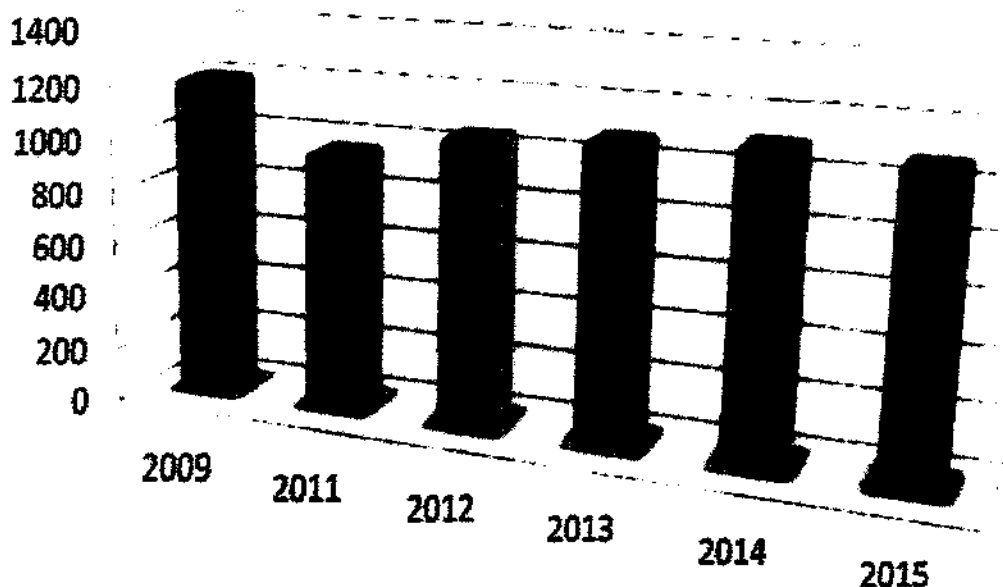
98 colonnes de verre semi-enterrées sont venues renforcer le quadrillage géographique du Sictom.

Le verre est collecté en apport volontaire. Pour 2015, 1095 tonnes de collectées contre 1120,36 tonnes de collectées en 2014.

Le verre peut être déclaré non conforme, par la présence dans le flux d'infusibles (vitres, pare-brises, céramique, cailloux), la tolérance maxi est de 0.01% par tonne. Si cette tolérance est atteinte, le verre est détourné vers l'enfouissement classique pour un coût supplémentaire.

En règle générale, la collecte est réalisée par le SICTOM toutes les trois semaines environ. Le SICTOM intervient aussi, à la demande, en fonction des fluctuations de tonnages (fêtes/manifestations).

verre (tonnes)



	2009	2011	2012	2013	2014	2015
verre (tonnes)	1214	976,78	1069,71	1099,16	1120,36	1095,00

Refus de Tri Caractérisation

La collecte sélective est mise en place depuis 2002.

Pour les 2261.30 tonnes de collecte sélective en 2015 (1881.94 tonnes : 2014) emballages propres et secs, 281.20 tonnes en 2015 (291 tonnes : 2014) sont des déchets refusés lors de la caractérisation et qui sont repris et transportés en décharge pour l'enfouissement. Cela représente un pourcentage moyen annuel de 12% en 2015 contre 16% en 2014, 14% en 2013 21% en 2012.

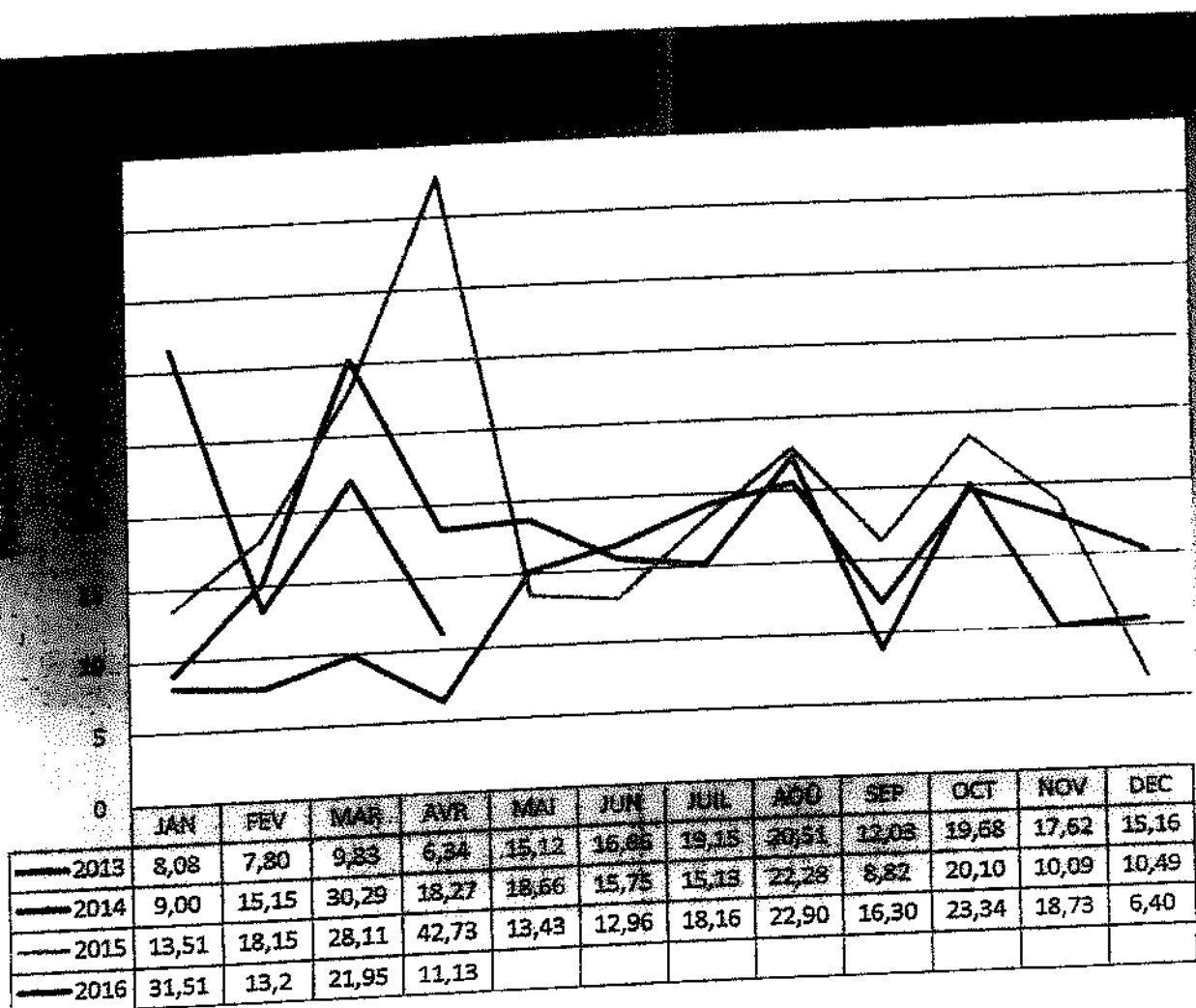
Cela représente soit une augmentation de refus et un taux légèrement supérieur à celui connu en 2012.

Ce refus de tri implique une augmentation de 5624€ de la participation à Trigone pour 2016 (281.20 Tonnes à 20€)

C'est le « pourcentage » de pénalisation du SICTOM dans le potentiel financier des recyclages, c'est, en fin de compte, un manque à gagner...

Les principaux refus à la caractérisation : des couverts en cartons et plastiques, les verres plastiques, les papiers souillés, verres, animaux morts, bâches, sacs d'exploitants agricoles, ordures ménagères, papiers broyés, verre et des textiles.

Les tableaux ci-joints reprennent les détails de la collecte 2015 et une comparaison par rapport à 2014, 2013





Production des déchets des ménages - 2015

POPULATION (INSEE 2012) GERS = 196 930 TRIGONE = 204 208 SICTOM DE CONDOM = 26 767

ANALYSE 2015	TRIGONE Tonnes	S.CONDOM Tonnes	TRIGONE Kg/hab	S.CONDOM Kg/hab	Delta 2015 S.CONDOM/ TRIGONE
--------------	-------------------	--------------------	-------------------	--------------------	------------------------------------

Ordures ménagères (Tonnes)	49332	6079,9	241,58	227,14%	-5,98%
----------------------------	-------	--------	--------	---------	--------

Verre (Tonnes)	7046,50	1095,00	34,51	40,91%	18,55%
Emballages cartons ERM (Tonnes)	2108,10	248,50	10,32	9,29%	-10,05%
Emballages briques ELA (Tonnes)	114,30	12,30	0,56	0,46%	-17,68%
Emballages acier (Tonnes)	387,30	49,10	1,90	1,83%	-3,34%
Emballages aluminium (Tonnes)	24,40	2,30	0,12	0,09%	-26,70%
Journaux-Revues-Magazines (Tonnes)	5538,40	713,40	27,12	26,65%	-1,74%
Plastique PET clair (Tonnes)	390,70	51,50	1,91	1,93%	0,63%
Plastique PET coloré (Tonnes)	105,60	13,90	0,52	0,52%	0,32%
plastique PEHD (Tonnes)	504,00	61,50	2,47	2,30%	-6,85%
Plastique PEBD (Tonnes)	122,90	13,60	0,60	0,51%	-15,31%
Refus de tri enfouis en ISDND (Tonnes)	2112,10	281,20	10,34	10,50%	1,56%

Gravats (Tonnes)	13 484,00	2 967,60	66,03	110,87%	67,91%
Dechets verts (Tonnes)	12 753,00	2 222,30	62,45	83,02%	32,94%
Tout venant enfouis en ISDND (Tonnes)	10 138,00	1 962,10	49,64	73,30%	47,65%
Papiers / Cartons (Tonnes)	1 257,00	217,80	6,15	8,14%	32,20%
Bois (Tonnes)	4 633,00	786,70	22,69	29,39%	29,54%
DMS TOTAL (Tonnes)	199,00	28,00	0,97	1,04%	7,09%
DEA TOTAL (Tonnes)	314,00	90,00	1,54	3,38%	119,89%
Néons et Ampoules à Economie d'Energie (Tonnes)	5,16	1,35	0,03	0,05%	100,05%
Huiles alimentaires et graisses animales (Tonnes)	18,87	4,55	0,09	0,17%	83,88%
Batteries (Tonnes)	30,70	0,51	0,15	0,02%	-87,30%
DEEE TOTAL (Tonnes)	1 887,10	296,50	9,24	11,08%	19,85%
Ferrailles (Tonnes)	1 910,00	294,30	9,35	11,00%	17,57%

Production générale des déchets (hors gravats)	100 931,80	14 526,70	494,30	542,70%	9,80%
Déchets ultimes enfouis	61 582,00	8 323,10	301,60	310,90%	3,10%
Ordures ménagères résiduelles	49 332,20	6 079,90	241,60	227,10%	-6,00%
Tout venant	10 137,70	1 962,10	49,60	73,30%	47,70%
Refus de centre de tri	2 112,10	281,20	10,30	10,50%	1,60%
Déchets valorisés ou recyclés (hors gravats)	39 349,80	6 203,60	192,70	231,80%	20,30%
Déchèterie (hors gravats, TV)	23 007,50	3 942,40	112,70	147,30%	30,70%
Collecte sélective	16 342,30	2 261,30	80,00	84,50%	5,60%
Production de verre	7 046,50	1 095,00	34,50	40,90%	18,60%
Emballages	3 757,40	452,90	18,40	16,90%	-8,00%
Papier et JRM	5 538,40	713,40	27,10	26,70%	-1,70%
Gravats	13 483,60	2 967,60	66,00	110,90%	67,90%



Production des déchets des ménages - 2015

POPULATION (INSEE 2012) GERS = 196 930 TRIGONE = 204 208 SICTOM DE CONDOM = 26 767

1er TRIMESTRE	TRIGONE Tonnes	S.CONDOM Tonnes	TRIGONE Kg/hab	S.CONDOM Kg/hab	Delta 2015 S.CONDOM/ TRIGONE	Deita 2015/2014 S.CONDOM
---------------	-------------------	--------------------	-------------------	--------------------	------------------------------------	--------------------------------

Ordures ménagères (Tonnes)	11617,98	1429,08	56,89	53,39	-6,16%	-0,12%
----------------------------	----------	---------	-------	-------	--------	--------

Verre (Tonnes)	1657,30	239,00	8,12	8,93	10,02%	-10,02%
Emballages cartons ERM (Tonnes)	506,12	56,84	2,48	2,12	-14,32%	-8,54%
Emballages briques ELA (Tonnes)	31,28	3,85	0,15	0,14	-6,02%	-1,33%
Emballages acier (Tonnes)	81,86	10,77	0,40	0,40	0,40%	-0,25%
Emballages aluminium (Tonnes)	5,25	0,43	0,03	0,02	-38,11%	-5,54%
Journaux-Revues-Magazines (Tonnes)	1356,50	179,33	6,64	6,70	0,86%	-4,89%
Plastique PET clair (Tonnes)	89,33	11,84	0,44	0,44	1,08%	6,70%
Plastique PET coloré (Tonnes)	27,28	4,28	0,13	0,16	19,56%	7,33%
plastique PEHD (Tonnes)	122,95	15,55	0,60	0,58	-3,49%	4,10%
Plastique PEBD (Tonnes)	28,45	3,81	0,14	0,14	2,06%	-2,76%
Refus de tri enfouis en ISDND (Tonnes)	544,66	72,69	2,67	2,72	1,82%	-3,19%

Gravats (Tonnes)	2 914,92	706,74	14,27	26,40	84,97%	-13,83%
Dechets verts (Tonnes)	2 180,60	405,03	10,68	15,13	41,70%	-1,70%
Tout venant enfouis en ISDND (Tonnes)	2 233,36	440,80	10,94	16,47	50,58%	0,95%
Papiers / Cartons (Tonnes)	275,56	46,67	1,35	1,74	29,21%	-12,88%
Bois (Tonnes)	133,00	166,22	4,82	6,21	28,94%	-10,92%
Acides (kg)	149,00	0,00	0,00	0,00		
Bases (kg)	1 690,00	26,00	0,00	0,00		
Solvants (kg)	32 448,00	81,00	0,01	0,00	-63,43%	-75,45%
Pâteux (kg)	1 570,00	5 376,00	0,16	0,20	26,40%	-9,87%
Phytosanitaires (kg)	213,00	517,00	0,01	0,02	151,23%	266,67%
Aérosols (kg)	1 238,00	425,00	0,01	0,02	142,87%	-6,18%
Combustibles (kg)	2 592,00	15,00	0,00	0,00		
Produits non identifiés (kg)	5 355,00	833,00	0,01	0,03	147,28%	87,19%
Néons et ampoules (kg)	130,04	146,00	0,01	0,01	-10,03%	62,27%
Huiles alimentaires (kg)	74,86	552,00	0,01	0,02	62,47%	200,00%
Batteries (kg)	87,74	511,00	0,03	0,02	27,20%	-8,91%
DEEE Gros électroménager H.F (Tonnes)	121,62	26,29	0,64	0,98	54,24%	52,62%
DEEE Gros électroménager froid (Tonnes)	360,76	13,57	0,37	0,51	38,24%	34,27%
DEEE écrans (Tonnes)	2 233,00	12,63	0,43	0,47	9,84%	-1,12%
DEEE Petit appareils en mélange (Tonnes)	121,62	15,56	0,60	0,58	-2,37%	34,91%
Ferrailles (Tonnes)	360,76	52,10	1,77	1,95	10,18%	-15,26%
Emballages vides (kg)	2 233,00	0,00	0,01	0,00		
Filtres (kg)	3 023,00	1 120,00	0,01	0,04	182,65%	31,46%
DEA (Tonnes)	116,60	17,34	0,00	0,00	13,45%	



Production des déchets des ménages - 2015

POPULATION (INSEE 2012) GERS = 196 930 TRIGONE = 204 208 SICTOM DE CONDOM = 26 767

Zème TRIMESTRE	TRIGONE Tonnes	S.CONDOM Tonnes	TRIGONE Kg/hab	S.CONDOM Kg/hab	Delta 2015 S.CONDOM/ TRIGONE	Delta 2015/2014 S.CONDOM
----------------	-------------------	--------------------	-------------------	--------------------	------------------------------------	--------------------------------

Ordures ménagères (Tonnes)	12245	1488	59,97	55,58	-7,32%	2,07%
----------------------------	-------	------	-------	-------	--------	-------

Verre (Tonnes)	1577,40	264,20	7,72	9,87	27,78%	1,26%
Emballages cartons ERM (Tonnes)	514,35	60,92	2,52	2,28	-9,63%	7,63%
Emballages briques ELA (Tonnes)	30,02	3,81	0,15	0,14	3,19%	-17,23%
Emballages acier (Tonnes)	99,56	13,34	0,49	0,50	2,21%	-28,39%
Emballages aluminium (Tonnes)	7,24	0,68	0,04	0,03	-28,64%	7,97%
Journaux-Revue-Magazines (Tonnes)	1306,48	158,87	6,40	5,94	-7,23%	-21,46%
Plastique PET clair (Tonnes)	98,94	13,05	0,48	0,49	0,65%	6,05%
Plastique PET coloré (Tonnes)	26,30	4,03	0,13	0,15	17,06%	-11,04%
plastique PEHD (Tonnes)	138,12	18,80	0,68	0,70	3,87%	10,84%
Plastique PEBD (Tonnes)	31,12	3,63	0,15	0,14	-11,05%	-13,74%
Refus de tri enfouis en ISDND (Tonnes)	455,84	69,14	2,23	2,58	15,71%	14,33%

Gravats (Tonnes)	3 817,57	744,52	18,69	27,81	48,79%	-7,27%
Dechets verts (Tonnes)	3 679,34	574,34	18,02	21,46	19,09%	-4,09%
Tout venant enfouis en ISDND (Tonnes)	2 646,50	488,50	12,96	18,25	40,82%	3,22%
Papiers / Cartons (Tonnes)	319,90	56,78	1,57	2,12	35,41%	2,47%
Bois (Tonnes)	1 215,68	203,96	5,95	7,62	28,00%	-3,91%
Acides (kg)	228,00	37,00	0,00	0,00	23,81%	76,19%
Bases (kg)	402,00	33,00	0,00	0,00		
Solvants (kg)	2 887,00	116,00	0,01	0,00	-69,35%	36,47%
Pâteux (kg)	47 389,00	5 935,00	0,23	0,22	-4,45%	-35,18%
Phytosanitaires (kg)	1 918,00	447,00	0,01	0,02		
Aérosols (kg)	1 644,00	304,00	0,01	0,01	41,07%	-32,29%
Combustibles (kg)	524,00	29,00	0,00	0,00		
Produits non identifiés (kg)	3 993,00	359,00	0,02	0,01	-31,41%	-53,86%
Néons et ampoules (kg)	1 403,00	690,00	0,01	0,03	275,20%	79,22%
Huiles alimentaires (kg)	7 192,00	1 940,00	0,04	0,07	105,79%	27,63%
Batteries (kg)	10 854,00	0,00	0,05	0,00		
DEEE Gros électroménager H.F (Tonnes)	142,59	23,98	0,70	0,90	28,29%	6,84%
DEEE Gros électroménager froid (Tonnes)	88,12	13,93	0,43	0,52	20,59%	5,80%
DEEE écrans (Tonnes)	89,52	12,36	0,44	0,46	5,36%	-3,70%
DEEE Petit appareils en mélange (Tonnes)	140,89	16,66	0,69	0,62	-9,78%	22,67%
Ferrailles (Tonnes)	509,08	73,40	2,49	2,74	10,00%	-1,66%
Emballages vides (kg)	3 133,00	0,00	0,02	0,00		
Filtres (kg)	2 445,00	434,00	0,01	0,02	35,42%	
DEA (Tonnes)	236,52	20,06	0,00	0,00	-35,30%	



Production des déchets des ménages - 2015

POPULATION (INSEE 2012) GERS = 196 930 TRIGONE = 204 208 SICTOM DE CONDOM = 26 767

3ème TRIMESTRE	TRIGONE Tonnes	S.CONDOM Tonnes	TRIGONE Kg/hab	S.CONDOM Kg/hab	Delta 2015 S.CONDOM/ TRIGONE	Delta 2015/2014 S.CONDOM
----------------	-------------------	--------------------	-------------------	--------------------	------------------------------------	--------------------------------

Ordures ménagères (Tonnes)	13343	1690	65,34	63,13	-3,39%	-4,61%
----------------------------	-------	------	-------	-------	--------	--------

Verre (Tonnes)	2226,37	296,00	10,90	11,06	1,43%	-9,17%
Emballages cartons ERM (Tonnes)	590,67	67,68	2,89	2,53	-12,58%	-4,98%
Emballages briques ELA (Tonnes)	27,56	2,70	0,13	0,10	-25,31%	-33,27%
Emballages acier (Tonnes)	101,00	11,42	0,49	0,43	-13,76%	-19,77%
Emballages aluminium (Tonnes)	7,39	0,75	0,04	0,03	-22,23%	-15,30%
Journaux-Revues-Magazines (Tonnes)	1412,04	190,74	6,91	7,13	3,05%	6,97%
Plastique PET clair (Tonnes)	118,52	16,19	0,58	0,60	4,22%	1,26%
Plastique PET coloré (Tonnes)	31,82	4,43	0,16	0,17	6,23%	-13,17%
plastique PEHD (Tonnes)	133,84	14,89	0,66	0,56	-15,13%	-25,15%
Plastique PEBD (Tonnes)	34,20	2,65	0,17	0,10	-40,77%	-53,27%
Refus de tri enfouis en ISDND (Tonnes)	567,70	70,52	2,78	2,63	-5,23%	-17,90%

Gravats (Tonnes)	3 568,92	745,80	17,48	27,86	59,43%	11,09%
Dechets verts (Tonnes)	3 075,84	521,72	15,06	19,49	29,40%	-9,16%
Tout venant enfouis en ISDND (Tonnes)	2 815,00	524,44	13,78	19,59	42,13%	-1,09%
Papiers / Cartons (Tonnes)	358,58	62,07	1,76	2,32	32,06%	10,43%
Bois (Tonnes)	1 461,82	238,38	7,16	8,91	24,41%	3,69%
Acides (kg)	356,00	46,00	0,00	0,00	-1,42%	70,37%
Bases (kg)	509,00	0,00	0,00	0,00		
Solvants (kg)	3 656,00	281,00	0,02	0,01	-41,36%	23,25%
Pâteux (kg)	55 156,00	7 093,00	0,27	0,26	-1,89%	-1,14%
Phytosanitaires (kg)	3 205,00	378,00	0,02	0,01	-10,02%	8,62%
Aérosols (kg)	1 635,00	426,00	0,01	0,02	98,78%	-27,05%
Combustibles (kg)	625,00	53,00	0,00	0,00	-35,31%	-57,26%
Produits non identifiés (kg)	5 631,00	888,00	0,03	0,03	20,31%	35,16%
Néons et ampoules (kg)	1 475,00	0,00	0,01	0,00		
Huiles alimentaires (kg)	4 753,00	1 320,00	0,02	0,05	111,87%	27,41%
Batteries (kg)	8 955,00	0,00	0,04	0,00		
DEEE Gros électroménager H.F (Tonnes)	156,40	30,39	0,77	1,14	48,26%	5,65%
DEEE Gros électroménager froid (Tonnes)	115,74	19,38	0,57	0,72	27,72%	5,87%
DEEE écrans (Tonnes)	109,26	16,19	0,54	0,60	13,07%	-21,84%
DEEE Petit appareils en mélange (Tonnes)	171,77	23,01	0,84	0,86	2,18%	11,70%
Ferrailles (Tonnes)	561,60	86,36	2,75	3,23	17,32%	3,08%
Emballages vides (kg)	3 262,00	0,00	0,02	0,00		
Filtres (kg)	3 136,00	770,00	0,02	0,03	87,32	48,08
DEA (Tonnes)	290,07	26,42	0,00	0,00	-30,51%	



Production des déchets des ménages - 2015

POPULATION (INSEE 2012) GERS = 196 930 TRIGONE = 204 208 SICTOM DE CONDOM = 26 767

4ème TRIMESTRE	TRIGONE Tonnes	S.CONDOM Tonnes	TRIGONE Kg/hab	S.CONDOM Kg/hab	Delta 2015 S.CONDOM/ TRIGONE	Delta 2015/2014 S.CONDOM
----------------	-------------------	--------------------	-------------------	--------------------	------------------------------------	--------------------------------

Ordures ménagères (Tonnes)	12125,94	1473,44	59,38	55,05	-7,29%	3,42%
----------------------------	----------	---------	-------	-------	--------	-------

Verre (Tonnes)	1585,40	295,80	7,76	11,05	42,34%	12,00%
Emballages cartons ERM (Tonnes)	497,00	63,11	2,43	2,36	-3,13%	20,26%
Emballages briques ELA (Tonnes)	25,46	1,97	0,12	0,07	-40,84%	-47,93%
Emballages acier (Tonnes)	104,88	13,54	0,51	0,51	-1,49%	3,60%
Emballages aluminium (Tonnes)	4,52	0,49	0,02	0,02	-17,61%	46,11%
Journaux-Revues-Magazines (Tonnes)	1463,42	184,41	7,17	6,89	-3,86%	-11,23%
Plastique PET clair (Tonnes)	83,96	10,46	0,41	0,39	-4,95%	-31,47%
Plastique PET coloré (Tonnes)	20,20	1,14	0,10	0,04	-56,76%	-67,27%
plastique PEHD (Tonnes)	109,14	12,30	0,53	0,46	-14,03%	-22,14%
Plastique PEBD (Tonnes)	29,10	3,55	0,14	0,13	-6,95%	19,70%
Refus de tri enfouis en ISDND (Tonnes)	543,92	68,82	2,66	2,57	-3,47%	2221,01%

Gravats (Tonnes)	3 182,15	770,50	15,58	28,79	84,72%	4,87%
Dechets verts (Tonnes)	3 816,97	721,16	18,69	26,94	44,14%	13,09%
Tout venant enfouis en ISDND (Tonnes)	2 442,82	508,32	11,96	18,99	58,75%	8,55%
Papiers / Cartons (Tonnes)	302,68	52,25	1,48	1,95	31,70%	6,70%
Bois (Tonnes)	1 025,19	178,16	5,02	6,66	32,58%	10,32%
Acides (kg)	163,00	123,00	0,00	0,00	475,69%	296,77%
Bases (kg)	353,00	0,00	0,00	0,00	-100,00%	-100,00%
Solvants (kg)	1 512,00	73,00	0,01	0,00	-63,17%	-42,97%
Pâteux (kg)	9 800,00	387,00	0,05	0,01	-69,87%	-94,44%
Phytopharmaceutiques (kg)	388,00	36,00	0,00	0,00	-29,21%	-93,75%
Aérosols (kg)	698,00	207,00	0,00	0,01	126,25%	-64,25%
Combustibles (kg)	58,00	0,00	0,00	0,00	-100,00%	-100,00%
Produits non identifiés (kg)	4 363,00	832,00	0,02	0,03	45,48%	126,70%
Néons et ampoules (kg)	1 040,00	516,00	0,01	0,02	278,52%	-25,22%
Huiles alimentaires (kg)	4 332,00	736,00	0,02	0,03	29,62%	91,67%
Batteries (kg)	5 537,00	0,00	0,03	0,00	-100,00%	-100,00%
DEEE Gros électroménager H.F (Tonnes)	148,06	25,49	0,73	0,95	31,35%	4,01%
DEEE Gros électroménager froid (Tonnes)	88,43	16,10	0,43	0,60	38,90%	22,01%
DEEE écrans (Tonnes)	89,68	13,78	0,44	0,51	17,22%	6,58%
DEEE Petit appareils en mélange (Tonnes)	132,37	17,14	0,65	0,64	-1,21%	26,21%
Ferrailles (Tonnes)	478,54	82,48	2,34	3,08	31,49%	16,96%
Emballages vides (kg)	2 301,00	0,00	0,01	0,00	-100,00%	
Filtres (kg)	1 383,00	255,00	0,01	0,01	40,67%	-45,04%
DEA (Tonnes)	229,67	26,66	0,00	0,00	-11,44%	36,16%



Production des déchets des ménages - 2015

POPULATION (INSEE 2012) GERS = 196 930 TRIGONE = 204 208 SICTOM DE CONDOM = 26 767

ANNUEL 2015	TRIGONE Tonnes	S.CONDOM Tonnes	TRIGONE Kg/hab	S.CONDOM Kg/hab	Delta 2015 S.CONDOM/ TRIGONE	Delta 2015/2014 S.CONDOM
-------------	-------------------	--------------------	-------------------	--------------------	------------------------------------	--------------------------------

Ordures ménagères (Tonnes)	49332	6080	241,58	227,14	5,98%	-0,07%
----------------------------	-------	------	--------	--------	-------	--------

Verre (Tonnes)	7046,47	1095,00	34,51	40,91	18,55%	-1,93%
Emballages cartons ERM (Tonnes)	2108,14	248,55	10,32	9,29	-10,05%	2,51%
Emballages briques ELA (Tonnes)	114,31	12,33	0,56	0,46	-17,68%	-24,52%
Emballages acier (Tonnes)	387,30	49,07	1,90	1,83	-3,34%	-13,50%
Emballages aluminium (Tonnes)	24,39	2,34	0,12	0,09	-26,70%	1,87%
Journaux-Revues-Magazines (Tonnes)	5538,44	713,35	27,12	26,65	-1,74%	-8,18%
Plastique PET clair (Tonnes)	390,75	51,54	1,91	1,93	0,63%	-5,70%
Plastique PET coloré (Tonnes)	105,61	13,89	0,52	0,52	0,32%	-18,89%
Plastique PEHD (Tonnes)	504,04	61,54	2,47	2,30	-6,85%	-8,95%
Plastique PEBD (Tonnes)	122,86	13,64	0,60	0,51	-15,31%	-18,66%
Refus de tri enfouis en ISDND (Tonnes)	2112,12	281,17	10,34	10,50	1,56%	-3,54%

Gravats (Tonnes)	13 484,00	2 968,00	66,03	110,87	67,91%	-2,03%
Dechets verts (Tonnes)	12 753,00	2 222,00	62,45	83,02	32,94%	-0,03%
Tout venant enfouis en ISDND (Tonnes)	10 138,00	1 962,00	49,64	73,30	47,65%	2,81%
Papiers / Cartons (Tonnes)	1 257,00	218,00	6,15	8,14	32,20%	1,69%
Bois (Tonnes)	4 633,00	787,00	22,69	29,39	29,54%	-0,45%
Acides (kg)	880,00	206,00	0,00	0,01	78,59%	23,35%
Bases (kg)	1 413,00	59,00	0,01	0,00	-68,14%	-9,23%
Solvants (kg)	9 745,00	551,00	0,05	0,02	-56,86%	-28,53%
Pâteux (kg)	144 793,00	18 791,00	0,71	0,70	-0,99%	35,77%
Phytosanitaires (kg)	7 081,00	1 378,00	0,03	0,05	48,47%	1,85%
Aérosols (kg)	5 312,00	1 362,00	0,03	0,05	95,61%	-34,04%
Combustibles (kg)	1 420,00	97,00	0,01	0,00	-47,89%	-65,85%
Produits non identifiés (kg)	16 557,00	2 912,00	0,08	0,11	34,18%	29,60%
Néons et ampoules (kg)	5 156,00	1 352,00	0,03	0,05	100,05%	-7,52%
Huiles alimentaires (kg)	18 869,00	4 548,00	0,09	0,17	83,88%	45,58%
Batteries (kg)	30 701,00	511,00	0,15	0,02	-87,30%	-79,57%
DEEE Gros électroménager H.F (Tonnes)	577,00	106,00	2,83	3,97	40,33%	14,21%
DEEE Gros électroménager froid (Tonnes)	367,00	63,00	1,80	2,35	30,84%	14,98%
DEEE écrans (Tonnes)	376,00	55,00	1,84	2,05	11,47%	-7,24%
DEEE Petit appareils en mélange (Tonnes)	567,00	72,00	2,77	2,70	-2,56%	22,05%
Ferrailles (Tonnes)	1 910,00	294,00	9,35	11,00	17,57%	1,35%
Emballages vides (kg)	10 929,00	0,00	0,05	0,00	-100,00%	
Filtres (kg)	9 987,00	2 579,00	0,05	0,10	97,01%	-5,50%
DEA (Tonnes)	873,00	90,00	0,00	0,00	-20,92%	362,10%

LE BILAN

L'année 2015 a vu :

- La poursuite de l'installation de points collectifs pour les communes les ayant sollicitées avec, à ce jour, 90% des communes intégralement équipées de semi-enterrés ou de colonnes aériennes,
- La mise en place d'un nettoyage des semi-enterrés
- Une réflexion sur les investissements à venir et notamment sur le choix entre les enterrés, les semi-enterrés et les colonnes mais aussi l'investissement pour le renouvellement du parc roulant,
- La continuité de l'action de distribution des composteurs en partenariat avec Trigone, avec la mise en place de réunions « mode d'emploi » (2015 : 107 composteurs pour les particuliers et 1 pour les écoles),
- L'utilisation du stand pédagogique a permis plusieurs modes d'informations et de sensibilisations des citoyens et des écoliers (768 élèves pour 46 classes)
- Les réunions publiques dans les mairies (4).

Pour 2016, le SICTOM continuera de s'attacher :

- à la rationalisation et l'optimisation des tournées de collecte, qui doivent encore évoluer au gré des circuits et des modes de collecte qui sont aujourd'hui retenus,
- à la maîtrise des coûts,
- à l'amélioration du tri sélectif qui doit être pratiqué par tous, il contribue à la préservation de nos ressources naturelles et donc à une intensification de la communication et de la sensibilisation,
- au fonctionnement du site internet,
- à l'édition de guides pour tous les foyers et pour les sites recevant des touristes (multilingues).